



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 octobre 2017

Ouverture de la séance à 19 heures 30

## Absents excusés :

- Louis DEROIN, Philippe FICHET, et Eric CORNEILLE qui ont donné pouvoir respectivement à Daniel GRANJON, Françoise SCHNEUWLY et Patrice ZERBIN
- Céline DESMONTEX, Isabelle LALAOUI.

Secrétaire de séance : Roger GUISET

Lecture des délibérations du 19 septembre 2017

## 1° FINANCES :

- **Point financier** : à ce jour, la couverture financière est bonne tant au niveau commune que CCAS, malgré le remboursement en septembre de l'emprunt in fine « FCTVA » de 200 000 €
- **DM4** : Cette décision modificative concerne un changement d'imputation pour :
  - o la taxe additionnelle aux droits de mutation (48 000 €), l'article R 7381 étant remplacé par le R 73 224
  - o Le FPIC (Fond de péréquation intercommunal et communal : 40 000 €), l'article D 73 925 étant remplacé par le D 739 223 avec inscription de 34 000 €. Les 6 000 € disponibles viennent abonder le D 63 512 (Taxes foncières)
- **Marché complémentaire EUROVIA** : suite à différentes modifications « exigées » par PMA et à des oublis de nos services lors de la consultation, le maire propose, pour couvrir ces travaux supplémentaires, de porter le marché EUROVIA de 58 702,08 € TTC à 88 757,45 €.

**2° TRAVAUX – ACHATS- PROJETS** : tous les travaux inscrits au budget primitif (défense incendie de l'Eperon, réalisation du parking de la maternelle) sont terminés, à l'exception du chantier caméras qui a du mal à aboutir !

## 3° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE :

- Les Conseils d'école se tiendront après les vacances de toussaint.
- Quelques problèmes dans les transports scolaires « collège et lycée », ont été relevés.

## 4° DEMARCHE POUR LES PERSONNES AGEES

### • **Résultats de l'étude de besoins des seniors** :

Des questionnaires ont été envoyés ce printemps à 121 personnes de plus de 80 ans. 59 personnes l'ont retourné soit 49 % des envois ont participé au sondage. Ce taux de réponse

est très représentatif. Cette étude permet de connaître la situation, l'environnement, les souhaits, les activités et les loisirs de nos aînés.

- **Une animation « après-midi Jeux »**, sera organisée le dimanche 14 janvier à partir de 14 heures, dans les salles de la mairie. D'autres animations sont en projet.
- **Création d'un dépliant** sur les droits et aides auxquels ils peuvent prétendre, et les démarches à entreprendre dans différents domaines.
- **Résidence Senior** : dossier en cours d'étude.

## 5° FORETS

Lors de la réunion du 11 octobre, les points suivants ont été abordés

- **Bilan des ventes 2017** : les recettes avoisineront les 69 600 € pour une valeur d'affouage de 10 483 €. 5 parcelles ont été invendues ou sans offre (il s'agit des parcelles 38-39-40-49-50).
  - **Programme des travaux 2018** : sur 12 parcelles, ils vont consister à la mise en place de nouveaux cloisonnements, à l'entretien des cloisonnements existants, au dégagement de régénération, au débroussaillage et à l'entretien des limites parcellaires.
  - **Les barrières** : deux barrières sont à déplacer, l'une sur la parcelle 24 et l'autre sur la 25.
  - **PMA** : renouvellement des conventions PMA Commune ONF et devis de broyage, en attente.
  - **Centre Equestre** : Prendre RDV avec Mathéo DEFRASNES pour
    - enlèvement impératif des obstacles placés en forêt par son prédécesseur
    - fixer des règles précises de circulation en forêt des chevaux, avec un balisage de parcours et signature d'une convention tripartite
  - **Affouage 2016-2017** : celui-ci s'est bien déroulé, malgré quelques problèmes mineurs.
  - **Affouage 2017-2018** : ce sont environ 900 stères qui seront proposés aux affouagistes, lors de la vente qui aura lieu le 9 décembre à 9 heures dans les salles de la mairie.
  - **Indemnisation des garants** : ceux-ci sont chargés du marquage et du suivi de l'exploitation des coupes affouagères. Le conseil propose de continuer à attribuer aux garants une gratification annuelle de 200 € / personne, compte tenu du temps passé à leur mission, et à l'utilisation de leurs véhicules et effets personnels.
- Suite à la démission de Michel NOMMAY que nous remercions vivement pour toutes les années passées à nos côtés**, il est proposé de le remplacer par Jean DUPONT, et de renforcer l'équipe par Eric CORNEILLE.

## 6° ANIMATION CULTURE

- Expo peinture : organisée le 24 septembre, elle a recueilli la visite de 217 personnes, et 6 tableaux ont été vendus pour une valeur de 875 €.
- Chorale : le concert de la chorale Grammont de Beaucourt qui devait avoir lieu le 14 octobre a été déplacé au 28 octobre à 20 heures 30 à l'église du village.
- Repas des seniors : 299 invitations ont été envoyées soit 32 de plus qu'en 2016. Le repas sera assuré par le restaurant « le Diairi », l'animation sera assurée par Aroun. Les décors de table confectionnés par nos soins seront tirés au sort grâce à une tombola. Les chocolats

offerts sur la table proviendront de chez Julien. Les colis de Noël seront confectionnés par Colruyt.

## **7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT**

- **Site communal** : Il vous présente dans sa rubrique « actualités », Louise DUSARD une jeune fille de Mathay qui se présente ce samedi 21 au concours de Miss Franche Comté 15/17 ans. Nous lui souhaitons beaucoup de chance.
- **ENERGIE** :  
Dans le cadre de la convention signée avec PMA, nos fournisseurs d'énergie ont été définis pour l'année 2018. :  
Pour l'électricité : EDF remplace Engie (GDF Suez) au 1 janvier 2018  
Pour le Gaz : Gaz de Bordeaux reste le fournisseur pour 2018
- **Monument aux morts** : les lettres du monument aux morts, illisibles à ce jour, seront redorées début 2018. Sur les 3 entreprises contactées, la SARL VISCONTINI a été retenue.
- **Opération Brioches** : la collecte a rapporté 2 688 € soit 7,8 % de moins qu'en 2016. Vu la difficulté de trouver des volontaires, nous réfléchissons à l'organisation de l'opération 2018. Cette année, 2 secteurs n'ont pas pu être couverts : Rue de Valentigney, les Avets, les Savus, les Essartés.
- **FITNESS** : dans le cadre d'activités physiques, Céline GIRARDIN nous a proposé de réaliser des cours de Fitness, salle de la mairie. Un rendez-vous est pris avec elle, pour définir les modes de fonctionnement.
- **YOGA** : Il est prévu aussi des cours de Yoga. Des précisions sur cette activité seront transmises prochainement.

## **8° INFORMATIONS**

- **SENAT** : Le sénateur LONGEOT tire la sonnette d'alarme, relayé par Patrick GENDRE, maire de Pontarlier et Président de l'AMD 25 (Association des Maires du Doubs)



S364e  
mairi17101817302.p

- **DEPARTEMENT** : Note sur les aides départementales



S364e  
mairi17101817300.p

**Réforme de la taxe d'habitation** : Voir commentaires de l'association des Maires de France



S364e

mairi17101817301.pdf

- **PMA** : La réunion PMA du 28 septembre 2017, a proposé une modification statutaire consistant à basculer les compétences « eau et assainissement » en « compétences librement consenties », pour différer la prise de compétence du 1 janvier 2018 au 1 janvier 2020. Cette modification statutaire doit être validée par les 72 communes de PMA avant fin d'année. Dans le cadre de la commune de Mathay, le Conseil Municipal décide d'approuver ces modifications.